

Politique linguistique

Programme primaire international
Polyvalente Le Carrefour



Raisons d'une politique linguistique

La présente politique doit respecter les exigences ministérielles du Québec. Conformément à ce que le Ministère de l'éducation du Québec (MEQ) demande, notre centre de services scolaire a une politique linguistique. Notre politique locale doit aussi tenir compte de l'article 22 de la loi sur l'instruction publique et du plan d'action déposé par le MEQ visant l'amélioration du français dans les écoles de la province du Québec.

De plus, cette politique doit aussi respecter les exigences spécifiques de l'IB qui figurent dans les guides « Le programme primaire : des principes à la pratique » et « Directives d'élaboration d'une politique linguistique » publiés par l'IB.

Philosophie et principes linguistiques de l'établissement

Afin de bien réussir dans toutes les matières, les élèves ont besoin d'un enseignement des langues de qualité. C'est ce que l'école Polyvalente Le Carrefour offre.

L'école Polyvalente Le Carrefour, en conformité avec les politiques établies par les instances décisionnelles, affirme que le français est la langue de toutes les communications et que la scolarisation se donne dans la langue française. Elle adhère également aux mesures du plan d'action du MEQ visant l'amélioration du français et soutient les initiatives de sa mise en œuvre. L'établissement établit que la qualité de la langue française, écrite et parlée, est une responsabilité de tous les intervenants travaillant en milieu scolaire.

Le projet éducatif de l'école démontre l'importance accordée à la qualité du français ainsi qu'aux communications dans chacun des trois volets de sa mission.

- Instruire : Promouvoir la maîtrise de la langue française dans toutes les matières.
- Socialiser : Encourager un esprit d'entente mutuelle ainsi que le respect interculturel et le respect des différences.
- Qualifier : Développer une communication efficace et respectueuse.

Les langues occupent également une place de choix dans les modules de recherche.

Enfin, à travers les différentes offres de formations du centre de services et ou des ateliers offerts par la SÉBIQ, les membres du personnel de notre école sont invités à participer à des formations et/ou des ateliers pour se perfectionner en matière d'apprentissage et d'enseignement des langues.



Profil linguistique de l'école



L'école Polyvalente Le Carrefour accueille environ 2100 élèves d'une cinquantaine d'ethnies différentes. Ces élèves étudient soit au programme régulier, au Programme d'éducation intermédiaire, en adaptation scolaire ou au Programme primaire international. La majorité des élèves ont pour langue maternelle le français. En fait, au primaire, 259 de nos 312 élèves ont le français pour langue maternelle et 274 de nos élèves parlent fréquemment le français à la maison. Outre le français, 17 langues différentes sont parlées à la maison.

Le Programme primaire international de l'école Polyvalente le Carrefour accueille une clientèle plutôt diversifiée. Il est donc relativement facile d'encourager les élèves de l'IB à développer une sensibilité internationale. Dans un esprit de collaboration avec les parents, la communauté et nos partenaires, notre école permet à chaque élève de trouver sa place, de vivre des réussites selon ses champs d'intérêt et d'atteindre un équilibre de vie, et ce, dans un milieu où la langue française est valorisée.

Réalité géographique

Notre situation géographique représente un défi puisque nous sommes situés à côté d'une grande ville multiethnique et majoritairement anglophone (Ottawa). L'école a donc un triple défi en termes d'acquisition de langues. Il faut d'abord consolider l'apprentissage de notre langue, le français, pour les élèves dont c'est la langue maternelle. Ensuite, il est important d'encourager et de stimuler l'acquisition du français pour les élèves dont la langue maternelle est différente. Enfin, il faut stimuler l'intérêt de l'anglais langue seconde afin de faire progresser les apprentissages de tous les élèves, qu'ils soient débutants ou anglophones.

Dans notre contexte géopolitique (seul territoire francophone en Amérique du Nord), nous devons redoubler d'efforts pour protéger la langue française.



Français, langue d'enseignement

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) est l'organisme qui gère et met en place les différents programmes obligatoires dans le milieu de l'éducation québécoise. Le français est enseigné à tous les niveaux du primaire. À notre école, la littérature et l'enrichissement occupent une place de choix dans l'enseignement de cette matière.

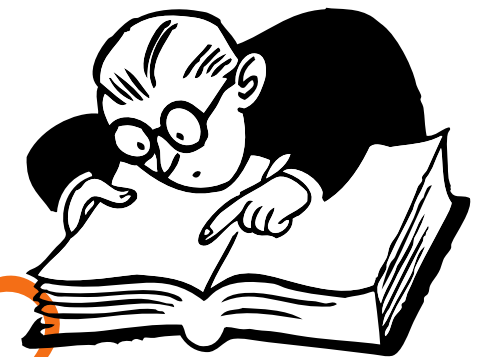
Le français est la langue d'expression et de communication pour tous les membres du personnel ainsi que les élèves. L'équipe-école se préoccupe de la qualité de la langue française en encourageant les élèves à s'exprimer correctement. C'est aussi la langue officielle de communication avec les parents.



Français, langue d'enseignement

Les compétences en français sont développées tout au long des modules de recherche et au quotidien dans les classes. Elles sont au cœur de notre travail et une attention particulière est apportée à la qualité de la langue dans les travaux réalisés par les élèves. Toutefois, nous considérons que l'apprentissage de la langue française est une démarche pédagogique dans laquelle faire des erreurs est inévitable et nécessaire à l'apprentissage.

Les enseignants sont encouragés à développer leurs compétences en enseignement et en évaluation de la langue française par le biais de formations offertes par les conseillers pédagogiques du CSSD.



Français, langue d'enseignement

Notre école favorise la réussite en offrant différents services aux élèves. Un des objectifs de notre projet éducatif est d'augmenter le taux de réussite en français. Pour ce faire, l'école utilisera les stratégies suivantes :

- Développement des compétences d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture et de culture médiatique ;
- Enseignement de stratégies de lecture et d'écriture ;
- Temps de récupération en français ;
- Utilisation d'une grille de révision et de correction de texte commune à tous les niveaux (présente dans l'agenda scolaire) ;
- Promotion de la qualité de la langue française dans toutes les matières.

De plus, certaines activités ou ressources favorisent le développement de la langue française :

- Intégration du français dans tous les modules de recherche proposés aux élèves ;
- Mise en place d'activités parascolaires ou événements visant à appuyer le développement de la qualité de la langue. Exemples : club de lecture, troupe de théâtre, salon du livre organisé par les élèves... ;
- Promotion de la littérature jeunesse dans les classes et lecture par l'enseignant(e) de divers albums et romans jeunesse ;
- Période de lecture personnelle quotidienne intégrée à l'horaire ;
- Présence de coins de lecture attrayants dans les salles de classe ;
- Période à la bibliothèque de l'école une fois par semaine. Les élèves ont la possibilité d'emprunter des livres en plus de pouvoir profiter d'un environnement propice à la lecture ;
- Accès à une qualité et un choix varié de collections littéraires ;
- Visite d'auteurs et/ou sortie au Salon du livre de l'Outaouais ;
- Sorties pour assister à des pièces de théâtre francophones ;
- Plans d'intervention adaptés aux élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux au niveau langagier ;
- Valorisation de la plateforme Biblius (ressource importante de livres en français) auprès des enseignants, des parents et des élèves.



ACQUISITION DE LANGUES

Dans le respect de la philosophie du Programme primaire international, telles l'ouverture interculturelle et la communication, il est essentiel pour les élèves de développer leurs aptitudes dans d'autres langues. Voici donc ce que nous offrons à l'école pour soutenir le multilinguisme :



OFFRE D'INITIATION À UNE LANGUE TIERCE : ESPAGNOL

Les élèves de 5e et 6e année ont l'opportunité de s'initier à l'espagnol par le biais d'activités parascolaires offertes sur l'heure du dîner. (À venir)

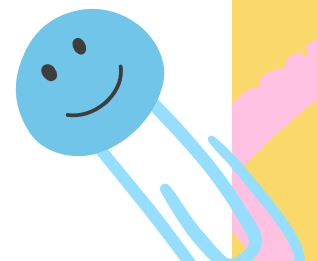
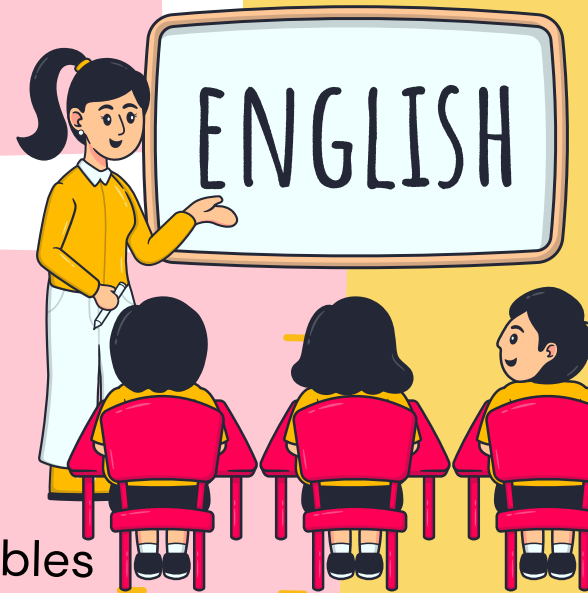


Apprentissage d'une langue seconde : Anglais

Les élèves ont 90 minutes de cours d'anglais par cycle de 5 jours. Notre contexte géographique, près de l'Ontario, fait en sorte que certains de nos élèves ont l'anglais comme langue maternelle. De plus, la proximité du milieu culturel anglophone offre des possibilités d'enrichissement aux élèves.

Pratiques mises en œuvres :

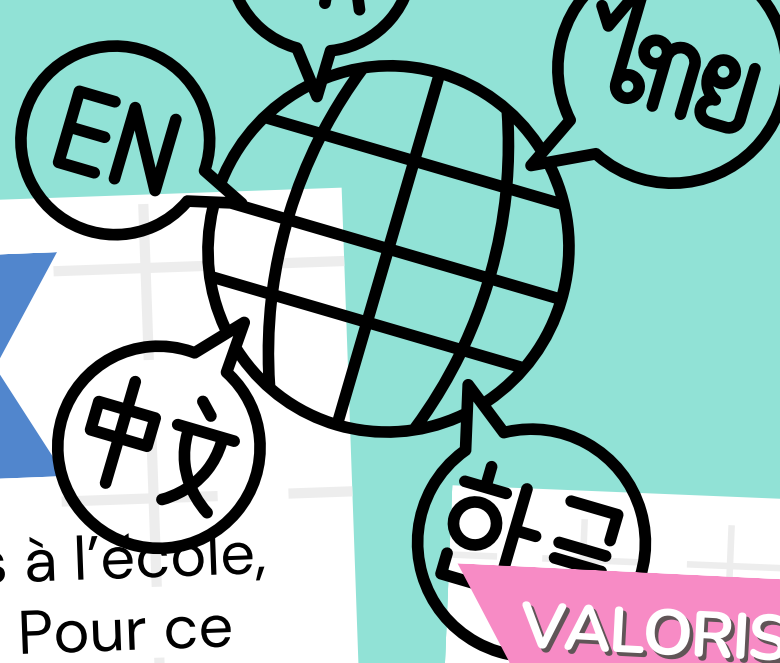
- Enrichissement dans les cours d'anglais ;
- Offre de pièces de théâtre ou de films en anglais ;
- Accès à de la littérature en anglais dans le local du spécialiste ;
- Œuvres en anglais et quelques œuvres dans d'autres langues disponibles à la bibliothèque et dans Biblius ;
- Périodes de récupération offertes à l'heure du dîner ;
- Utilisation maximale par l'enseignant(e) de la langue anglaise en classe en fonction du niveau scolaire des élèves (enseignement de l'anglais en anglais).
- Les élèves sont encouragés à s'exprimer en anglais en classe (cours d'anglais) ;
- Intégration du spécialiste d'anglais à un module de recherche par niveau ;
- Les élèves de 6e année ont la possibilité de réaliser leur exposition en anglais.



VALORISATION DES LANGUES PARLÉES À LA MAISON

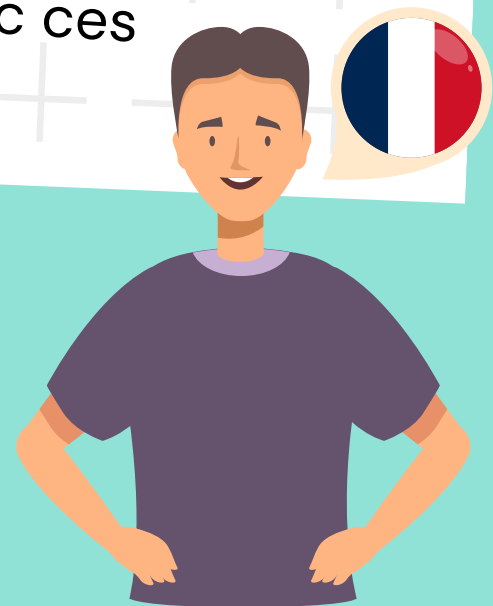
Bien que nous demandions à nos élèves de s'exprimer en français à l'école, nous trouvons important de valoriser la langue parlée à la maison. Pour ce faire, nous avons mis en place les moyens suivants :

- S'ils le désirent, les élèves peuvent apporter, à l'école, des ressources dans leur langue maternelle en lien avec un module de recherche ou un sujet abordé en classe. Ils sont invités à présenter cette ressource aux autres élèves de la classe ;
- Quelques enseignants chantent "Bonne fête !" dans différentes langues lors de l'anniversaire d'un élève ;
- À l'occasion, nous permettons aux élèves de faire une tâche dans leur langue maternelle ;
- Autour de la date de la journée internationale de la langue maternelle (21 février), nous organisons un après-midi de cours de langue durant lequel les élèves qui ont une langue maternelle, autre que le français ou l'anglais, deviennent des enseignants d'un jour et initient les autres élèves de l'école à cette langue. Les familles sont invitées à s'impliquer dans cette activité.



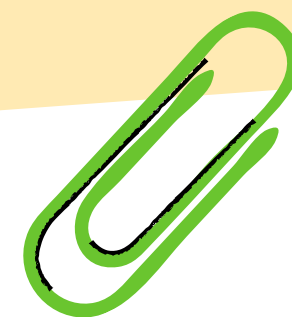
VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE AUPRÈS DE NOS FAMILLES ALLOPHONES

Parce que nous croyons que la langue française doit aussi être valorisée à la maison, nous offrons un soutien aux parents qui souhaitent se familiariser ou se perfectionner en français. Nous mettons donc à leur disposition une liste de ressources ou d'organismes qui proposent des cours de français, du parrainage, du mentorat et/ou du jumelage linguistique. Au besoin, nous les aidons à entrer en contact avec ces organismes.



Droits et responsabilités de l'équipe de direction pédagogique

- Est responsable de s'assurer de la qualité du français dans les communications diffusées de façon orale, écrite ou électronique ;
- Est responsable de soutenir le personnel relativement à la formation continue dans l'enseignement des langues ;
- Est responsable de faire connaître la politique linguistique et les valeurs de l'IB en matière d'enseignement des langues ;
- Est responsable de mobiliser son milieu et de s'impliquer dans des activités visant à promouvoir l'amélioration de la qualité du français et le rayonnement de la langue française.



Droits et responsabilités des enseignants

- Doivent s'exprimer dans un français correct ;
- Sont responsables de l'enseignement de la langue ;
- Doivent s'impliquer dans la promotion, l'amélioration de la qualité et le rayonnement de la langue française ;
- Doivent trouver des façons de valoriser la langue parlée à la maison de leurs élèves ;
- Doivent connaître et appliquer la politique linguistique et les valeurs de l'IB en matière d'enseignement des langues ;
- Ont droit à un perfectionnement professionnel en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues.



Droits et responsabilités de l'élève

- Doit s'efforcer de communiquer dans un français correct dans ses différentes activités à l'école ;
- Doit avoir le souci de la qualité de la langue française dans ses travaux et épreuves ;
- Doit s'efforcer de s'exprimer en anglais dans les cours d'anglais ;
- A le droit à un enseignement de qualité au niveau des langues ;
- A le droit à un service de soutien selon ses besoins linguistiques et les professionnels disponibles ;
- A le droit au respect et à la reconnaissance de sa langue maternelle.



Droits et responsabilités des parents



- Doivent participer à la préparation du profil linguistique et au développement langagier de leurs enfants ;
- Doivent encourager le développement de la langue maternelle à la maison ;
- Doivent valoriser l'importance de pouvoir s'exprimer en français ;
- Ont droit à un accès à des ressources et du soutien pour se familiariser ou se perfectionner en français ;
- Ont le droit au respect et à la reconnaissance de leur langue maternelle.

Révision de la politique

La politique linguistique est diffusée annuellement à l'ensemble du personnel de l'école et est déposée sur notre site Internet pour les élèves et les parents. Ce document sera révisé annuellement par l'équipe de direction (directrice adjointe et coordonnatrice). Une fois aux 5 ans, il sera revu et révisé par une équipe d'enseignants et la direction.

révisée en
mars 2026

Références

□ Ministère de l'Éducation du Québec. Programme de formation de l'école québécoise, gouvernement du Québec.
Repéré à <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/programmes-formations-evaluation/programme-formation-ecole-quebecoise/primaire>

□ Ministère de l'Éducation. (2020). Loi sur l'instruction publique.
Repéré à <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-13.3>

□ Organisation du Baccalauréat International. (2018). L'apprentissage et l'enseignement
Repéré à https://resources.ibo.org/data/p_0_pypxx_mph_0912_2_f.pdf

□ La langue dans le PP, mise à jour 2024
Repéré à https://resources.ibo.org/pyp/works/pyp_11162-51465?lang=fr&root=1.6.2.14.5.3